

ARIANE

UNION EUROPEENNE

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR LES JEUNES

Âgé·e·s de 18 à 35 ans

Résident·e·s d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor



STAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Durée : 4 mois

Départs tout au long de l'année



Jeunes à Travers le Monde (JTM) propose aux jeunes en recherche d'emploi et résidant en Ille-et-Vilaine ou dans les Côtes d'Armor, le dispositif de stage professionnel Erasmus + **Ariane**. Cette mobilité s'adresse aux jeunes qui

cherchent une expérience professionnelle, soit dans leur domaine d'activité, soit pour découvrir un nouveau métier. Il offre l'opportunité de réaliser un stage de la formation professionnelle de 4 mois dans un pays de l'Union européenne.



Ariane a pour objectif d'offrir une expérience professionnelle à l'international en favorisant le développement de nouvelles aptitudes personnelles et professionnelles.

Ariane contribue à favoriser l'insertion socio-professionnelle et citoyenne des jeunes.

A la fin du stage, un certificat Europass ainsi qu'une attestation de formation sont remis par JTM.

Remarque : *pour les jeunes résident·e·s des Côtes d'Armor les places sont limitées.*

DISPOSITIF DE MOBILITE :

- Stage professionnel de 4 mois
- Départs tout au long de l'année

PUBLIC :

- Jeunes âgé·e·s de 18 à 35 ans
- Résident·e·s d'Ille-et-Vilaine ou dans les Côtes d'Armor
- Inscrit·e·s dans une agence pôle emploi
- Inscrit·e·s au régime général de la sécurité sociale de Bretagne
- Aucun niveau de langue, de diplôme ou de formation n'est requis
- ♿ Accessibilité

ASPECT FINANCIER :

- Participation financière Erasmus + (calculé selon le coût de la vie dans le pays d'accueil)
- Couverture sociale (protection maladie, accident de travail)
- Possibilité **sous conditions** de conserver les ARE / RSA / AAH / PCH

ACCOMPAGNEMENT :

JTM accompagne les candidat·e·s

- Avant le départ (accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ)
- Pendant le stage (chaque jeune est suivi par un·e tuteur·rice de stage et un·e référent·e JTM)
- Après le séjour (session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation)

CALENDRIER :

- Prévoir environ 4 mois entre la date du dépôt de dossier JTM et la date de départ effective

POUR CONSTITUER UN DOSSIER JTM :

- Remplir un dossier de candidature ([téléchargeable sur notre site Internet](#))
- Joindre un Curriculum Vitae (en français et idéalement dans la langue cible du pays choisi)
- Joindre une lettre de motivation « type » adressée à une structure d'accueil dans laquelle vous souhaiteriez effectuer un stage (en français et idéalement dans la langue cible du pays choisi)
- Bulletin d'adhésion + 20 euros ([téléchargeable sur notre site Internet](#))

JEUNES A TRAVERS LE MONDE - JTM

Espace Anne de Bretagne,
15, rue Martenot - 35000 RENNES

Ouverture : du mardi au jeudi de 14h à 17h30

Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tél : 02 99 78 35 36 - international-jtm.com

jtm.info@international-jtm.com

PAYS CONCERNES:

Tous les pays de l'Union Européenne +
Pour le Royaume-Uni 4 mois pour les
britanniques avant le brexit (via Atlas) !

Côtes d'Armor
le Département



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues